

PERSONNEL NON-ÉLECTRICIEN HABILITATION ÉLECTRIQUE

Personnel non-électricien H0/BO **et/ou** HF/BF

Codes ROM Utilisés Passeport Prévention = 405388 - 105754 - 100240 - 105752 - 490101 - 108236 - 489701 - 105736



Objectifs Pédagogiques :

Connaître le risque électrique et savoir mettre en œuvre les procédures de travail en sécurité conformément à la norme NF C18-510 version 2012

Logistique :

Tout stagiaire devra être équipé d'une tenue de travail adaptée, de chaussures de sécurité, de gants.

Pédagogie :

Le parcours pédagogique s'effectue autour d'un apport des connaissances théoriques et d'exercices pratiques. Les groupes de travail ne sont pas surchargés. Un groupe de 6 personnes maximum par session de formation.

Les Moyens :

Salle de formation équipée avec Paper Board, Ecran et vidéoprojecteur

Profil Formateur :

Formateurs reconnus pour leurs compétences et possédant une expérience dans le domaine

Formation :

Durée : 1 jour en formation initiale ou Renouvellement (soit 7 h)

Contenu :

- Connaître les grandeurs électriques telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu
- Connaître les effets du courant électrique sur le corps humain (électrisation, électrocution et brûlures...)
- Identifier les différents domaines de tension
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Identifier les limites et les zones d'environnement
- Savoir ce qu'est une habilitation, et reconnaître ses symboles
- Connaître les prescriptions associées aux zones de travail et leurs signalisation et repérages associés
- Identifier les équipements de protection collective et leur fonction
- Identifier les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Savoir la conduite à tenir et les procédures et consignes en cas d'accident corporel et/ou en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13

Module Executants de travaux d'ordre non électrique (H0, B0,HF,BF) :

- Limites de l'habilitation « 0 » (Autorisations, interdits, zone de travail.).
- Repérer la zone de travail
- Appliquer les prescriptions
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
- Validation des acquis

Uniquement si indices HF/BF

- Ripage
- Soutènement
- Nettoyage
- Ouverture de fourreau
- Mettre en œuvre des moyens de protection de câbles et accessoires

Public Concerné : Toute personne non-électricien exécutant à titre professionnel des interventions dans le domaine électrique.

Prérequis : Pas de prérequis pour la formation initiale. Pour la formation renouvellement, être titulaire d'une habilitation qui n'est plus valide depuis 12 mois maximum. Cependant la durée sera la même.

Evaluation : Un contrôle théorique sous forme de questionnaire et une attestation de formation délivrée au candidat qui a suivi l'intégralité de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable

Lieu de Formation : Centre de Formation IFP – Domaine du Chambon – Lieu-Dit Chambon
63500 ISSOIRE

Contact de Formation : Secrétariat IFP : Téléphone : 04-73-89-90-75 – Mail :
issoireformationprevention@outlook.fr

Modalité et Tarifs : Le tarif est en fonction de la durée de formation et des catégories que vous souhaitez passer. Pour plus d'informations et un devis individualisé, nous consulter.

Délais d'Accès : Inscription sous réserve de places restantes sur la session. Nous consulter

Accessibilité Personnes Handicapées : Les personnes atteintes de handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Validité : La validité de l'habilitation électrique est de 3 ans.